

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 108 (1982)
Heft: 19

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Baudepartement des Kantons Basel-Stadt, GGG Breite AG	Gestaltung des Areals Breite — Zentrum in Basel, CI	Alle im Wirtschaftsraum Nordwestschweiz (Kanton Basel-Stadt, Basel-Land, Bezirke Dorneck und Thierstein im Kt. Solothurn, Laufental im Kt. Bern, Bezirke Laufenburg und Rheinfelden im Kt. Aargau) heimatberechtigten oder seit mindestens dem 1. Januar 1980 niedergelassenen (Wohn- oder Geschäftssitz) Architekten und Planungsfachleute	30 sept. 82 (dès le 8 mars 82)	
Crédit Suisse, Genève	Création artisanale et industrielle à Genève	Créateurs domiciliés personnellement ou professionnellement à titre permanent dans le canton de Genève	30 sept. 82	14/82 B 82
Wiggins Teape, Multitec AG, Wankdorffstr. 66, 3000 Bern 22	Architekturgetreue Massstabzeichnungen	Int. Wettbewerb für Architekten, Architekturstudenten und andere	15 octobre 82	
Commune de Chermignon	Installations sportives et touristiques de Crans	Architectes résidant dans le canton du Valais depuis le 1 ^{er} janvier 1982, aux architectes valaisans établis en Suisse et sur invitation à un certain nombre d'architectes de Suisse romande et du Tessin sélectionnés après dépôt de leur candidature (jusqu'au 11 juin 1982)	15 nov. 82 (21 juin 82)	13/82 B 78
Moneta AG und Einwohnergemeinde Baden	Überbauung am Cordulaplatz/Hintere Metzgasse in Baden, CP	Architekten, die seit mindestens dem 1. Januar 1981 in Baden niedergelassen sind (Wohn- oder Geschäftssitz) sowie Architekten mit Bürgerrecht in Baden	19 nov. 82 (30 juillet 82)	
Stadt Thun	Überbauung des Mühlenareals, Thun, CP	Fachleute, welche seit dem 1. Januar 1981 im Kanton Bern ihren Wohn- oder Geschäftssitz haben oder in der Gemeinde Thun heimatberechtigt sind	3. déc. 82 (19 juin 82)	
Fondation pour l'Ecole de la construction et la FVE	Ecole de la construction et bâtiment administratif de la FVE à Tolothenaz	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois et établis professionnellement dans le canton avant le 1 ^{er} janvier 1981. Les concurrents peuvent collaborer avec un ingénieur civil	10 déc. 82 (1 ^{er} oct. 82)	13/82 B 78
Commune de Satigny GE	Salle omnisports et locaux annexes, CP	Architectes genevois établis dans le canton de Genève; architectes confédérés domiciliés et ayant un bureau dans le canton de Genève depuis une date antérieure au 1 ^{er} janvier 1980; architectes étrangers domiciliés et ayant un bureau dans le canton de Genève depuis une date antérieure au 1 ^{er} janvier 1972	20 déc. 82 (10 sept. 82)	15-16/82 B 86
Commune de Chêne-Bougeries GE	Aménagement du village de Chêne-Bougeries, CI	Concours ouvert à tous les architectes et étudiants en architecture domiciliés à Genève avant le 1 ^{er} janvier 1979, ainsi qu'à tous les architectes et étudiants en architecture genevois, quel que soit leur domicile	29 déc. 82	11/82 B 70
Ministère français de la Culture	Concours international pour la création de nouveaux meubles de bureau	Architectes d'intérieur, designers et plasticiens	29 déc. 82	18/82 B 97
Office des constructions fédérales, Lausanne	Logements (appartements et villas), Préverenges, CP	Tous les architectes établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1981, domiciliés dans le canton de Vaud ou originaires de ce canton, pour autant qu'ils puissent être reconnus par le Conseil d'Etat	24 janvier 83 (6 sept. 82)	14/82 B 82
Baudepartement des Kantons Solothurn	Kantonsspital in Olten, CP	Selbständige Architekten, die seit dem 1. Januar 1981 im Kanton Solothurn Wohn- oder Geschäftssitz haben und seit diesem Datum selbständig sind, ferner alle seit dem 1. Januar 1981 im Kanton Solothurn heimatberechtigten selbständigen Architekten, die seit diesem Datum selbständig sind	11 février 83 (23 juillet 82)	
Etablissement public pour l'aménagement de la région Défense, Etat français	Concours international, Centre international de la Communication, deux ministères, Paris, CP	Les concurrents devront justifier du droit d'exercer la profession d'architecte dans leur pays, avoir déjà réalisé un bâtiment public ou un ensemble de logements, avoir déjà participé à un concours d'architecture national ou international	1 ^{er} mars 83 (30 sept. 82)	18/82 B 98

Nouveaux dans cette liste

Verwaltungskommission des Bezirksspitals St. Josef, Tafers	Umbau- und Erweiterungsbau des Bezirksspitals, CP	Alle im Kanton Freiburg heimatberechtigten oder seit dem 1. Januar 1980 niedergelassenen (Wohn- oder Geschäftssitz) und im Berufsregister des Kantons Freiburg oder im REG eingetragenen, selbständigen Architekten	31 mars 83 (6 sept.- 4 octobre 82)	
--	---	---	--	--

Expositions

Stadtrat von Zürich	Wohnüberbauung auf dem ehemaligen Tramdepotareal Tiefenbrunnen in Zürich-Riesbach, CP	Untergeschosshalle des Hallenbades Oerlikon, Eingang am Kühriedweg gegenüber Nr. 33, 14. bis 18. und 20. bis 25. September, Montag bis Freitag von 15 bis 20 Uhr, Samstag von 9 bis 12 Uhr		
---------------------	---	--	--	--

Concours

Rectificatif

Deux erreurs se sont glissées dans l'annonce du concours pour des logements à Prévengres (IAS n° 14 du 8 juillet 1982, page B 82). Dans la composition du jury, il a été mentionné M. Beat Cornu; il fallait lire M. Beat Immer. Nos excuses à M. Immer.

En outre, l'abréviation OFC doit être lue OCF. Nos lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes.

EPFL

Fissuration et déformations des structures en béton

Cours post-grade,
4-8 octobre 1982

Ce cours sera dirigé par le professeur Renaud Favre et il est placé sous l'égide du Centre européen du béton (CEB).

A l'occasion de sa clôture, une série de conférences publiques seront données le *vendredi 8 octobre de 14 h. 15 à 16 h. en l'auditoire CM3 du Centre midi de l'EPFL, à Ecublens*, selon le programme suivant:

Essais de colonnes en béton armé sous charges de longue durée, par R. Suter, Dr ès sc., ing. dipl. EPFZ;

Dimensionnement des colonnes en béton armé sous des déformations imposées, par Chr. Thürlimann, ing. dipl. EPFZ;

Vérification expérimentale du comportement des dalles de béton armé sous charges de longue durée, par J.-P. Jaccoud, ing. dipl. EPFL;

Modèle de calcul des déformations de dalles en béton, par A. Tellenbach, ing. dipl. EPFZ.

Conférence finale:

Nouvelle approche simplifiée de l'analyse des structures en béton précontraint, par R. Favre, professeur à l'EPFL.

Transports: un cours postgrade en 1983

Au cours des dernières années, l'essentiel des efforts de recherche et de formation dans le domaine des transports a porté sur les transports routiers tandis que le rôle et les besoins des transports sur rails sont encore trop souvent sous-estimés. Cette appréciation de certains spécialistes a conduit l'EPFL — et plus particulièrement l'Institut des transports et de planification — à organiser en collaboration avec la Direction des Chemins de fer fédéraux suisses un cours post-grade portant principalement sur les transports sur rails, c'est-à-dire sur les chemins de fer, les métros et tramways. Cet enseignement est mis sur pied à l'intention des cadres de services techniques et économiques des entreprises de transport public ou de bureaux d'études publics

et privés. D'une durée de cinq mois, il se déroulera du 10 janvier au 15 juin 1983 et touchera les méthodes de planification des transports, les problèmes techniques d'aménagement et d'exploitation des réseaux, lignes et nœuds, les systèmes d'organisation et de gestion financière, de comptabilité et de gestion du personnel. Conçu de façon à offrir un équilibre entre la formation théorique et les applications pratiques, cet enseignement post-grade est constitué de cours, de

travaux de groupe, d'études de cas, de conférences-débats. Un travail personnel, d'une durée de 4 semaines, sera demandé à chaque participant.

Des informations complémentaires sur cet enseignement peuvent être obtenues auprès du directeur du cours, le professeur David Genton, à l'Institut des transports et de planification, EPFL — Ecublens, 1015 Lausanne, tél. 021/47 24 61/24 69. Délai d'inscription: 15 octobre 1982.

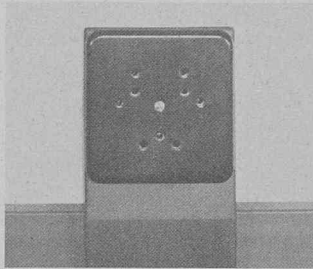
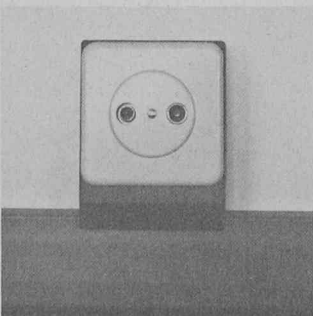
Produits nouveaux

Plinthes combinées «Mobil»

Pour donner suite aux récentes prescriptions techniques des PTT, la maison Mobilwerke U. Frei AG, de Berneck (SG), a lancé une nouvelle plinthe sur le marché. Celle-ci, lorsqu'elle est combinée avec les nouvelles boîtes de raccordement pour appareils, donne un élément idéal pour les installations intérieures des appartements. Les avantages de *Mobisol* résident essentiellement dans les quatre facteurs suivants:

1. Il y a deux types de plinthes à choix. L'un est adapté à la pose de câbles plats, tandis que l'autre est utilisé pour le système traditionnel.
2. On peut utiliser les mêmes boîtes de raccordement pour les deux types de plinthes. Une boîte est conçue pour l'utilisation de câbles plats et l'autre offre l'avantage de ne pas dépasser le bord supérieur de la plinthe et permet ainsi un nettoyage efficace et sans problème pour les ménagères (pas de recoin où la poussière reste sur la boîte de raccordement pour appareils).
3. Pour les deux modèles de boîtes de raccordement, il y a possibilité d'y encastrer les appareils à courant fort et à courant faible, d'où facilité de montage et économie.
4. Les plinthes, en dehors des plaques d'extrémité, ne nécessitent aucun accessoire coûteux pour la pose. Elles sont montées soit bout à bout soit coupées à l'angle (les pièces d'angle ne sont donc pas nécessaires).

Les plinthes combinées *Mobisol* sont livrables en trois teintes actuelles (gris clair, beige, brun). Elles sont combinables avec les mini-canaux *Mobil* qui offrent

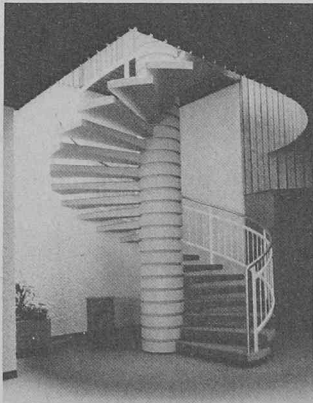


des avantages techniques nouveaux. L'autorisation des PTT est accordée. Le prix d'achat raisonnable ainsi que la facilité de pose donnent un ensemble économique, autre facteur essentiel dont il faut aussi tenir compte.

Mobil-Werke
9442 Berneck

Naegeli-Norme: catalogue de planification 1983

Il y a dix ans que paraissait le premier catalogue de planification



tion couvrant la gamme de fabrication de Naegeli-Norme. Aujourd'hui, il vient de faire l'objet d'une refonte complète; il a été possible de s'adjoindre la collaboration d'architectes pour sa conception. Il s'agit là d'une aide précieuse pour la planification de constructions utilisant des éléments normalisés, tels que les escaliers en éléments (photo). Le catalogue de planification 1983 peut être obtenu sur simple demande à l'adresse ci-dessous.

Naegeli-Norme SA
Éléments en béton
8401 Winterthur
Tél. 052/36 14 64

Belles enseignes d'autrefois

Au gré d'un voyage ou d'un séjour de vacances, nous avons tous eu l'occasion d'admirer des enseignes d'auberges; la Suisse, l'Autriche et le sud de l'Allemagne ont le privilège d'en compter beaucoup, et de fort belles.

Les PTT ont décidé de consacrer les timbres Pro Patria de cette année aux enseignes d'auberges. L'édition *Philartes* vient de faire paraître les planches originales de ces timbres; ces reproductions, qui mesurent 21 x 30 cm, ont fait l'objet d'un tirage limité à 500 exemplaires.

L'artiste André Bovey, de Lausanne, a signé et numéroté à la main ces reproductions de ses œuvres, tirées en 5 et 6 couleurs sur papier à la cuve; elles sont accompagnées des timbres originaux oblitérés le 1^{er} jour.

Les quatre reproductions représentent l'«Hotel Sonne» à Willisau, l'«Auberge de l'Onde» à St-Saphorin, l'«Hotel Drei Könige» à Rheinfelden et l'«Hotel Krone» à Winterthur. On peut les commander séparément pour le prix de Fr. 80.— ou se procurer la série complète pour le prix de Fr. 280.— auprès de l'éditeur. Les abonnés bénéficient d'un prix spécial de Fr. 240.— pour la série complète. Les lithos sont accompagnées d'une brève biographie de l'artiste et de sa photo.

Philartes
Editions d'art
Lärchenfeld 414
8403 Vordenwald



Timbres-poste comme œuvres d'art: tirages originaux.

Documentation générale

Pas de documentation générale dans ce numéro.